

Conditions Générales de Vente

1. Définitions
2. Principes Généraux
3. Commande et Confirmation de Commande
4. Livraison des produits
5. Paiements
6. Clause de réserve de propriété
7. Garantie de bon fonctionnement
8. Droit de rétractation
9. Catalogue
10. Force majeure
11. Caractéristiques des Produits
12. Loi applicable, juridiction, for compétent

1. Définitions

Dans les présentes Conditions Générales, les mots suivants auront le sens ci-après spécifié :

Conditions Générales : les présentes conditions générales de vente.

ERA: ERA S.p.a. – Socio Unico, Via F. Santi, 15 – Z.I. S. Vadò – 10024, Moncalieri (TO), tel. 0039-0116891511, fax 011 6472862, e-mail era@eraspares.it Numero d'identification fiscale et numéro d'immatriculation à la TVA 07647200018 Associé Unique - Reg.Imprese n. 07647200018 Torino, R.E.A. 909465 C.C.I.A.A. Torino – Société soumise à la direction et au contrôle de Rhino Bidico s.p.a.

Produit/s: pièce de rechange pour véhicules légers et poids lourds, distribuée par ERA.

Client: l'entité juridique qui agit dans un but relatif à l'activité d'entreprise, commerciale, artisanale ou professionnelle effectuée, et transmet à ERA une commande à fin de conclure un contrat d'achat et vente de Produits distribués par ERA, soumis aux présentes Conditions Générales.

Commande: la demande du client de pouvoir acheter des Produits par ERA.

Confirmation de la commande: l'approbation de la commande par ERA.

Contrat de vente: le contrat chaque fois conclus entre le client et ERA pour la vente et l'achat de Produits, soumis aux présentes Conditions Générales.

Date de livraison: la date dans laquelle chaque produit vendu par ERA est livré au client.

Module/formulaire RMA: le formulaire d'autorisation à la restitution du matériel élaboré par ERA et disponible sur le site internet www.eraspares.it

Catalogue: le catalogue des produits avec le relatif tarif, disponible sur un support papier ou électronique (CD-Rom, USB ou produits similaires) ou disponible en ligne sur le site internet www.eraspares.it ou sur d'autres sites internet qu'ils soient de propriété de ERA ou de tiers.

Parties: ERA et le client collectivement.

2. Principes Généraux

Le Contrat de Vente s'entend conclu au moment de la réception de la Confirmation de Commande par le client, et est réglé par les présentes Conditions Générales, qui constituent une partie intégrante et substantielle du Contrat de Vente, même si elles ne sont pas explicitement mentionnées dans la Commande et/ou dans la Confirmation de Commande.

Chaque Contrat de Vente conclu entre ERA et le Client est un acte juridique autonome et séparé. Chaque Contrat de Vente est réglé par les Conditions Générales en vigueur au moment de la transmission de la Commande.

Toute condition ou clause insérée par le client dans la Commande, dans la correspondance ou ailleurs, est nulle et inapplicable si elle n'est pas spécifiquement acceptée par écrit par ERA. La Confirmation de la Commande ne peut, en aucune façon, être interprétée comme acceptation implicite de conditions ou clauses contenues dans la commande ou ailleurs, si on en fait pas une explicite mention dans la Confirmation de Commande et si la volonté de ERA de les accepter n'est pas exprimée clairement.

Les présentes Conditions Générales règlent la vente des Produits commercialisés par ERA exclusivement vers des clients qui agissent dans leur propre domaine entrepreneurial, commercial, artisanal, ou professionnel. Le client, en acceptant les présentes Conditions Générales, déclare et reconnaît que l'achat des Produits est inhérent à l'activité entrepreneuriale, commerciale, artisanale, ou professionnelle effectuée, ayant comme conséquence l'inapplicabilité au Contrat de Vente de la Loi n. 206/2005, la Loi n. 185/1999 et des autres lois concernant la protection du consommateur.

Toute communication au client doit être effectuée à l'adresse e-mail du Client et/ou au siège social du Client, comme indiqué dans la Commande.

Chaque communication à ERA doit être effectuée à l'adresse e-mail era@eraspares.it et/ou à l'adresse suivante : Via F. Santi, 15 – Z.I. S. Vadò – 10024, Moncalieri (TO).

3. Commande et Confirmation de la Commande

Toute Commande de Produits envoyée à ERA doit être complétée dans toutes ses parties et doit contenir tous les éléments nécessaires pour permettre la détermination correcte des Produits faisant l'objet de la Commande. Chaque Commande est irrévocable et constitue proposition de contrat du client et, donc, est contraignante pour ERA seulement si, et dans la mesure où, est confirmée par ERA avec une explicite Confirmation de Commande.

ERA est libre de ne pas accepter les Commandes, étant sa décision indiscutable, et elle exclut toute responsabilité contractuelle ou non contractuelle pour les dommages causés par le rejet, même si partiel, d'une Commande.

ERA se réserve le droit de annuler, en totalité ou en partie, une Commande, même si acceptée par une Confirmation de Commande, en donnant information préalable au Client, pour causes de force majeure.

Les circonstances suivantes constituent, sans y être limitées, causes de force majeure, sans préjudice de ce qui est prévu par le suivant art. 10 :

- a) Les produits sont signalés par les fournisseurs comme épuisés ou comme hors de production ;
- b) Les produits ne peuvent pas être matériellement livrés par les fournisseurs à ERA ;
- c) Produits «jusqu'à épuisement des stocks» qui étaient disponibles pendant le state de Commande et ne sont plus disponibles au moment de l'exécution de la Commande ;
- d) Fraudes aux dépenses de ERA ont été perpétrées par des tiers.

4. Livraison des Produits.

Conditions et délai de livraison sont indiqués dans la Commande et approuvés avec la Confirmation de Commande. Sauf indication contraire, on entend les Produits vendus Ex Works (EXW). En tout cas, on doit entendre les délais de livraison comme purement indicatifs et pas impératifs. ERA, donc, ne s'assume aucune responsabilité pour des retards éventuels dans la livraison, par rapport au temps convenu.

Les frais de livraison sont intégralement à la charge du Client, sauf en cas de différent accord écrit des Parties, et ne sont pas inclus dans les prix.

Le Client pourra indiquer dans la Commande le transporteur à utiliser pour la livraison des Produits. En absence d'indications sur le transporteur dans la Commande, ERA utilisera des transporteurs choisis à sa discrétion, avec l'application des tarifs habituellement pratiqués dans le secteur.

En tout cas, avec la livraison des Produits au transporteur, ERA est libérée de tout risque, charge et responsabilité relative au transport des Produits, sauf en cas d'un spécifique et différent accord écrit avec le Client.

La livraison des Produits pourra être fractionnée selon la disponibilité du stock, après avoir envoyé une communication au Client.

En cas d'impossibilité de ERA à honorer complètement la Commande (au cas où la même soit due à l'indisponibilité des produits commandés par le Client ou, en tout cas, à des difficultés d'approvisionnement), ERA informera le Client de la disponibilité réelle des Produits commandés et le Client aura la possibilité de modifier la Commande. Dans ce cas, le Client n'aura droit à aucun remboursement, ni réparation, ni indemnisation.

Au moment de la réception de toute la marchandise, le Client doit impérativement vérifier que :

- a) Le nombre de colis en livraison corresponde effectivement à celui indiqué dans le «document fiscal d'accompagnement»
- b) La marchandise corresponde à ce qui est effectivement indiqué dans le «document fiscal d'accompagnement»
- c) L'emballage soit intact, non endommagé ni mouillé ou, en tout cas, altéré ou manipulé, même dans les matériels/scellés de fermeture.

Les dommages éventuels, ou la non correspondance du numéro de colis, comme les éventuels retards de livraison, doivent être immédiatement contestés au Courrier qui fait la livraison, en écrivant « marchandise acceptée sous réserve pour absence et/ou endommagement des colis n. » sur le document de transport et communiqué par le Client par écrit à ERA au plus tard dans les 8 (huit) jours suivants à la date de Livraison.

La signature, par le Client, du document de transport du transporteur implique l'acceptation pleine de la marchandise livrée pour ce qui concerne, par exemple, l'emballage, le numéro de colis reçus, la correspondance entre Produits commandés et Produits livrés, l'intégrité et les caractéristiques extérieures des Produits.

Même si l'emballage est intact, les Produits doivent être vérifiés en manière diligente par le Client, et, tous défauts éventuels ou la non-conformité apparente (et donc objectivement reconnaissable en utilisant une raisonnable diligence) des Produits doivent, sous peine de déchéance, être communiqués par écrit à ERA, au plus tard dans les 8 (huit) jours suivants à la Date de Livraison.

5. **Payments**

Le paiement des Produits achetés et des frais d'expédition éventuels doit être effectué par le Client selon les termes et les conditions indiqués dans la Commande et approuvés par ERA avec la Confirmation de Commande. En l'absence de différente indication, la contrepartie doit impérativement être payée au plus tard 30 (trente) jours après la Date d'émission de la facture. En cas de retard dans le paiement, des intérêts de retard (en conformité avec la Loi n. 231/2002) seront appliqués.

6. **Clause de réserve de propriété**

Tous les Produits de ERA sont vendus avec réserve de Propriété. Donc, jusqu'au moment où le prix est payé pour la totalité, les Produits seront considérés de Propriété de ERA, au sens des articles 1523 et suivants du Code Civil italien, sans préjudice de la exonération de ERA de tout risque, charge, responsabilité relatifs aux Produits, avec la livraison des mêmes au transporteur.

7. **Garantie de bon fonctionnement**

ERA garantit le bon fonctionnement des Produits achetés par le Client et que, en tout cas, ils sont exemptés de vices de fabrication et/ou des matériels qui les rendent impropres à l'utilisation auxquelles ils sont destinés pour une période de 12 mois, dès la Date de Livraison.

La garantie de bon fonctionnement opère à condition que les Produits soient installés par des professionnels et utilisés correctement et avec la diligence nécessaire et la compétence, et donc dans le respect de leur destination et de ce qui est prévu dans la documentation technique éventuellement annexée, avec le strict respect des règles de fonctionnement indiqués. La garantie ne couvre pas la normale usure du Produit, et ne va pas être appliquée en cas de négligence, incurie dans l'utilisation et dans l'installation du Produit.

L'éventuel mal fonctionnement des Produits doit être communiqué à ERA, sous peine de déchéance, au plus tard dans les 30 (trente) jours de calendrier à compter du moment dans lequel le Client a pris connaissance du mal fonctionnement du Produit. La communication par écrit doit être effectuée par le Client impérativement en complétant et envoyant correctement à ERA le Formulaire RMA. Une copie du Formulaire RMA doit même être annexée au Produit défectueux éventuellement renvoyé à ERA.

Le Produit défectueux doit, au moment de l'expédition, être équipé de tous les accessoires et des manuels, Document de Transport, et Formulaire RMA, avec le numéro d'autorisation RMA, reçu par ERA. La réexpédition du Produit sans les accessoires éventuels et la documentation susmentionnée empêche à ERA la prise en charge du Produit rendu, et ERA aura donc la possibilité de rejeter le Produit sans encourir d'aucune responsabilité.

Les expéditions doivent être effectuées à l'adresse de l'entrepôt ERA à partir duquel la marchandise a été expédiée :

ERA S.p.a., Via F. Santi 15, 10024 Moncalieri (TO) – Italia

A.D.L. Auto Dépot Lyonnais, 1 Rue Emile Zola, 69150 Décines-Charpieu – France

Les frais de transport des Produits rendus sont à la charge du Client.

ERA se réserve de vérifier la défectuosité communiquée par le Client. Au cas où ERA ne reconnaisse pas le mal fonctionnement communiqué, le Produit sera rendu au Client sans aucun nouveau emballage, ni reconditionnement esthétique. Les relatifs frais de restitution du Produit à l'expéditeur sont à la charge du Client. Dans ce cas le Client ne pourra pas exiger ni la substitution du Produit rendu avec un nouveau Produit analogue, ni l'émission d'une note de crédit.

Si ERA reconnaît le mal fonctionnement du Produit rendu en garantie, elle décidera si procéder avec une substitution ou émettre des notes de crédit couvrantes la totalité du prix de vente du Produit. En tout cas ERA n'est pas tenue à fournir aucun rapport ou documentation technique certifiant le mal fonctionnement.

La garantie de bon fonctionnement des Produits ne couvre pas les frais éventuels de main d'œuvre rendues nécessaires pour le mal fonctionnement du Produit, ni les dommages éventuellement causés par le Produit défectueux au véhicule sur lequel il est installé, ou à tiers.

8. Droit de rétractation

Au plus tard dans les 10 (dix) jours suivants à la Date de Livraison le Client peut exercer le droit de rétractation du Contrat de Vente d'un Produit, en donnant communication écrite à ERA. À la déclaration de rétractation doit être annexé le Formulaire RMA, dûment complété.

Au cas où le droit de rétractation soit exercé, le Client est tenu à rendre à ERA le Produit, à condition qu'il soit intact, jamais utilisé et avec autorisation préalable. Copie du formulaire RMA doit être annexé au Produit rendu. Suite à la restitution du Produit, ERA, après avoir vérifié l'état du Produit rendu, remboursera le prix total éventuellement payé (sauf les frais d'emballage et d'expédition, soit de livraison que de restitution, qui restent à la charge du Client).

ERA a le droit de refuser la restitution et le conséquent remboursement du prix au cas où le Produit rendu ne soit pas intact, ou montre des signes d'utilisation, ou ne soit pas accompagné du Formulaire RMA dûment complété.

ERA se réserve, en outre, à son incontestable choix, le droit d'imputer au Client une somme qui ne soit pas supérieure au 10% du prix des Produits rendus, pour le remboursement des dépenses supportées.

Les restitutions doivent être effectuées à l'adresse de l'entrepôt ERA à partir duquel la marchandise a été expédiée :

ERA S.p.a., Via F. Santi 15, 10024 Moncalieri (TO) – Italia

A.D.L. Auto Dépôt Lyonnais, 1 Rue Emile Zola, 69150 Décines-Charpieu – France

9. Catalogue

ERA se réserve le droit de suspendre ou terminer à tout moment la publication ou la mise à jour du Catalogue, et de le modifier, en tout ou en partie, à son incontestable choix et sans obligation de préavis.

Les marques et les autres signes distinctifs représentés sur le Catalogue sont de propriété de leur titulaires ou de ERA qui interdit la représentation, même si partielle, des mêmes.

Codes OE, TRADE Nr., images et photos montrés sur le Catalogue n'ont qu'une valeur indicative. ERA se dégage de toute responsabilité sur les données publiées (dont, à titre d'exemple, sans que cette liste soit exhaustive : photo, logo, marques, images, textes, vidéo, documents, graphiques, schémas) et donc ERA ne peut pas être considérée responsable en aucun cas pour la légitime confiance du Client ou de tiers sur ces données.

ERA n'est pas responsable d'éventuels mal fonctionnements des supports électroniques et/ou télématiques sur lesquels peut être vu le Catalogue, dont, à titre d'exemple, perte de données, diffusion accidentelle de données personnelles ou sensibles, et tout dommage causé par des problèmes techniques sur machines, server, router, réseau téléphonique, réseau télématique, etc., de propriété de ERA ou d'une société tierce fournisseuse de services, attaque de pirates informatique, voleurs, hacker, cracker, virus, non-conformité et/ou obsolescence des appareils utilisés par les Clients ou tiers.

10. Force Majeure

ERA décline toute responsabilité pour d'éventuelles inexécutions ou dysfonctionnements imputables à causes de force majeure dont, y compris mais non exclusivement, accidents, incendies, explosions, grèves, lock out, tremblements de terre, catastrophes, inondation, émeutes, lois, dispositions réglementaires, et d'autres événements de difficile ou impossible prévisibilité qui pourraient empêcher, en tout ou en partie, d'exécuter le contrat dans les délais et les modalités convenus.

11. Caractéristiques des Produits

Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des Produits publiées par ERA sur le Catalogue ou par des messages publicitaires ou des brochures sont celles communiquées par les producteurs concernés. ERA décline toute responsabilité concernant la véracité et l'intégralité de ces informations. Sauf indication contraire, les manuels et les software relatifs au Produits sont en langue italienne et/ou en anglais. Les images, les références originelles et cross-références sont indicatifs et pas contraignants. Les caractéristiques techniques et les prix publiés des Produits, peuvent être modifiés sans préavis.

12. Loi applicable, juridiction, for compétent

La loi applicable au Contrat de Vente est celle Italienne.

Tout litige relatif à l'application, exécution, interprétation, rupture du Contrat de Vente, est soumis à la juridiction italienne et sera de compétence exclusive du For de Turin.